AU FIL DE LA SEMAINE

SOCIÉTÉ Jeune trentenaire, l'Aropa 51-08 a fait salle comble à l'occasion de son assemblée générale du 23 mars, organisée à Reims. La preuve que les retraites du monde agricole restent un sujet qui passionne.

Trentième bougie pour l'Aropa

Depuis 1987, l'association présidée par Alain Piétrement défend les droits des salariés de la production agricole partis en retraite. Lors de leur dernière assemblée générale, les adhérents ont été attentifs à l'état des lieux dressé par le bureau : santé, environnement social, partenariats…
Monique Schubert a pris la parole au sujet de la défense des retraités. Après l'annonce en septembre du retour à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale, l'heure est à la prudence.
«*En 2040, les nouvelles prévisions démographiques et l'augmentation de l'espérance de vie vont modifier le rapport cotisants/retraités*», indique la responsable de commission. Dans une vingtaine d'années, la population française comptera 1,5 actif pour 1 sénior, contre 2,33 aujourd'hui, «*ce qui entraînera un déséquilibre dans les comptes de l'assurance vieillesse*».
Cela conforte la position de l'Aropa, qui milite pour la mise en place d'un système universel et obligatoire de retraite. Un système qui intégrerait l'espérance de vie, et dont les cotisations seraient liées à la rémunération du travail, tout en simplifiant le calcul des pensions avec un seul régime pour tous.
Jean-Claude Beaucourt a quant à lui fait le point sur l'action sociale. 2016 a vu se mettre en place la loi d'adaptation au vieillissement. Les principales notions traitées dans ce texte sont l'amélioration de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile, le financement de l'aide aux aidants, des aides pour adapter son logement dans le cadre du maintien à domicile, et l'évolution des logements-foyers vers les résidences-autonomie. Certains plafonds d'aide seront revalorisés, faisant diminuer les restes à charge pour les revenus les plus modestes. Des financements seront prévus pour des travaux d'adaptation du domicile et le personnel des structures aménagées.
Claude Besançon, Hubert Noizet, Edmond Boucton et Daniel Coffinet sont revenus sur l'histoire de l'Aropa. Tous les 5 ans, l'association franchit une nouvelle étape, notent les anciens présidents. Depuis le «*challenge du nombre*», proposé lors du cinquième anniversaire, au 3 000e adhérent accueilli pour les 25 ans de l'Aropa, que de chemin parcouru !
Pour les 70 ans de la Foire de Châlons, l'Aropa tiendra un stand et organisera une conférence, dont le thème devrait être autour de la météo ou du jardinage. Régis Millard, de la commission développement, a également annoncé la mise en place d'un opération de parrainage valable pour l'année 2017.
Philippe Barbier, secrétaire général de la FNAropa, a traité des sujets d'actualité nationaux. Dotée de 31 000 adhérents, la fédération s'appuie sur 90 bénévoles pour gérer ses principales préoccupations.
L'accompagnement tout au long de la retraite en fait partie, tout comme la défense du pouvoir d'achat et l'amélioration de l'organisation. Sur ce dernier point, la FNAropa envisage de créer des associations dans les «*zones blanches*» c'est-à-dire les départements sans Aropa.
Concernant le système de la retraite universelle évoquée au cours de l'assemblée générale, Philippe Barbier prévient : «*il va falloir du temps pour faire converger les systèmes et les cotisations*». Et le secrétaire général de conclure sur une note positive : avec ces possibilités de retraites «*à la carte*», un système «*plus équitable et solidaire*», on pourrait voir «*un retour à l'équilibre financier sur le long terme…*».

Guillaume Perrin

Les anciens présidents de l'Aropa ont parcouru l'histoire de l'association.

Alain Piétrement, actuel président de l'Aropa 51-08.

De la CCPMA à l'Aropa en passant par les Ardennes…

■ L'association marnaise des retraités de la CCPMA a été fondée le 27 mars 1987 à Reims autour de Marcel Bouché ; 169 adhésions ont été enregistrées lors de ce premier exercice. À l'origine, ce sont les déséquilibres financiers de la caisse qui ont incité les bénéficiaires de cette caisse de retraite à se regrouper, avec pour objectif la sauvegarde de leurs droits. La défense des retraités et la convivialité sont déjà à l'ordre du jour, avant que l'offre de services ne s'enrichisse.
Les retraités ardennais ont constitué leur association en 1988 : 41 adhérents ont répondu à l'appel de Jean Hannotin.
C'est dans les années 2000 que des modifications profondes s'opèrent, élargissant progressivement le rayon d'action de l'association, devenue Aropa sous la présidence d'Hubert Noizet (1999-2002) : les retraités des OPA et de leurs filiales ont grossi le rang des adhérents.
La fusion entre la Marne et les Ardennes, devenue nécessaire par manque de volontaires à l'Aropa 08, s'est opérée sans heurt en 2009.
La présidence de Daniel Coffinet, de 2009 à 2015, a permis de mettre en place une communication plus moderne, poursuivie par son successeur Alain Piétrement.
Actuellement, l'Aropa 51-08 compte 4140 adhérents ; l'âge moyen y est de 73 ans, et 3 % des retraités ont 90 ans et plus.
Les Marnais représentent 69 % du contingent, pour 26 % d'Ardennais.